

Rénovation thermique – 139/149 rue du Château des rentiers 75013 Paris

Le parti architectural

L'immeuble a été conçu selon un parti pris architectural unique et répétitif :

- Le marquage fort de la verticalité de l'immeuble marquée par le vide des loggias.
- Le rythme créé par l'alternance de parties pleines et des loggias.
- L'uniformité générales des façades

L'aspect général des constructions constitue une base intéressante pour sa réhabilitation. Le dessin originel des façades nous ont permis de définir trois objectifs, piliers du parti architectural.

Atténuer la répétition

La répétition qualifie actuellement les façades de la résidence via le système constructif et la composition des façades.

Nous pensons que nous pouvons conserver une homogénéité des façades, une unité à l'ensemble de la résidence en apportant quelques animations de façades. L'unité et non l'uniformité, sera assurée par le choix des matériaux et leur mise en œuvre identique dans la technique et dans leur localisation, et le repérage clair d'un soubassement au sol et d'un couronnement (sur deux niveaux). La diversité et le dynamisme des façades, seront assurés quant à eux par l'emploi d'appuis filants sur les garde-corps se prolongeant sur les châssis, et pour la façade Nord-Est par la ponctuation colorée (carrés jaunes) en fond de loggias.

Rééquilibrer les façades et nuancer les dominantes

Nous choisissons de respecter le patrimoine et ses dominantes, à savoir les verticales « vides » des loggias et les grandes horizontales créées par la continuité des creux des loggias et des fenêtres. Toutefois nous souhaitons augmenter ce contraste et mettre en tension ces éléments afin de rééquilibrer la composition générale.

Sur la façade Sud-Ouest :

- Pour atténuer la rupture loggias/parties pleines, le bâtiment est conçu comme un volume homogène blanc, depuis le soubassement sombre filant sur deux niveaux. La coloration systématique en gris du meneau en prolongement de l'appui du garde-corps jusqu'à la fenêtre la plus proche modifie le rythme de la façade, en élargissant visuellement la largeur des loggias et en offrant ainsi une proportion plus agréable.

Sur la façade Nord-Est :

- Création d'un rythme correspondant à chaque fois à un marquage différent toujours construit autour de la verticalité des loggias, avec une alternance d'ensembles composés par la liaison des loggias et des fenêtres étroites des parties communes et revêtus d'un enduit ton gris clair (enduit Glitter de chez Baunit) et d'ensembles composés des seules loggias revêtus d'un enduit blanc et ponctués en fond d'un carré de couleur jaune (panneaux Trespa de couleur protégeant l'isolation thermique des trumeaux).
- **Les lignes directrices de l'édifice sont conservées, mais plus affirmées, avec des proportions différentes conférant à l'ensemble du bâtiment une élégance dont il était dépourvu.**